

TEBOPLUS PRIME



Tous les emplois en milieu intérieur destinés à recevoir une finition de peinture.

Agencement et parois intérieures.

Préconisé dans les utilisations en pièces humides et milieu semi-abrité.



DESRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué Peuplier

Qualité des faces (selon EN 635-2) : II / III

Finition : 2 faces pré-peintes blanc 80 / 80 µ

Densité moyenne (selon EN 323) : 450 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636-2) : classe 2 milieu humide

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Épaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
9	5	2500 x 1220	50
12	7		37
15	7		30
18	9		25
22	9		20

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

Découpe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Compatibilité aux revêtements de peinture

Le contreplaqué TEBOPLUS PRIME est pré-peint avec une peinture en phase aqueuse (à l'eau). Seules les peintures de finition de la famille des acryliques sont compatibles ; les peintures de finition en phase solvant sont interdites.

Caractéristique de surface

La structure de la couche de primaire est relativement ouverte et tendre afin de permettre une pénétration et une adhérence efficaces des couches de finition finales.

Dans un cycle complet de système de peinture, ce sont les couches finales qui confèrent la dureté de finition en surface.

En raison de sa structure ouverte et tendre la surface du panneau présente une faible résistance à l'abrasion et aux impacts. Il est par conséquent recommandé :

- D'éviter les frictions et les chocs lors du transport et des manutentions sur chantier
- De ne pas arracher le primaire au moment du masticage des têtes de fixation dans la zone proche de celles-ci. Ces opérations doivent être réalisées avec soin.

Délai d'application des couches de finition.

Le délai pour l'application à compter de la date d'installation sur chantier ne doit pas excéder 60 jours.

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Origine des essences labélisées Bois de France (N° BF0103).

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France à Magné (79)



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com

TEBOPLUS PRIME

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeurs caractéristiques (MPa) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		9	12	15	18	22
Module d'élasticité en flexion (E_m)	//	5782	5217	5135	4853	4637
	⊥L	1518	2083	2165	2447	2663
Résistance en flexion (f_m)	//	35.1	31.7	31.2	29.4	28.1
	⊥L	9.2	12.6	13.1	14.9	16.2
Autres valeurs caractéristiques	Disponibles sur DOP Résistance en : Traction (f_t), Compression (f_c), Cisaillement de voile (f_v), Cisaillement roulant (f_r) Module d'élasticité en : Traction (E_t), Compression (E_c), Cisaillement de voile (G_v), Cisaillement roulant (G_r)					

Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications structurales selon EN 13986, EN 636-2	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 2 selon ENV 1995-1-1
--	---

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		650 N	950 N

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	9	12	15	18
Sens longitudinal et transversal	2000	2400	3000	3800

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	NC
--------------	----

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	70 μ	200 μ

Réaction au feu

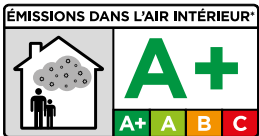
Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si e < 18mm	M3 si e ≥ 18mm	

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_a en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_a) + 14$
---------------------------------	---

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

CE Structure attestation de conformité 2+	0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 - EN 636-2 S E1 * DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com
---	---

Eco-labels	Marquage CE	Label	Substances volatiles	
PEFC	CE S (Structure)	Bois de France	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds 	EPA TSCA Titre VI (USA)
				